



Yves Durocher

Un message du président de la FEO

Chères collègues, chers collègues,

La salle de classe au service de la démocratie

Nous reconnaissons que nous traversons une époque morose. Nous sommes témoins de conflits armés au Levant, au Congo, au Soudan, en Ukraine et dans plus de 110 régions du monde. Des gouvernements nationalistes sont élus en Argentine et aux Pays-Bas. On assiste à une augmentation constante de la violence fondée sur le sexe et des crimes haineux à l'échelle mondiale. Ici au pays, nous observons un recours sans précédent aux banques alimentaires en Ontario et un besoin urgent de logements accessibles et abordables pour les plus vulnérables à l'approche de l'hiver. Partout au pays, on témoigne d'attaques sur les jeunes des communautés 2SLGBTQ+. Des manifestations ont eu lieu pour monter le personnel enseignant et les parents les uns contre les autres, en dépit de notre objectif primordial commun, à savoir, la sécurité et le soin des jeunes.

Simultanément, nous assistons aussi à l'érosion des valeurs démocratiques. A partir des provinces comme la Saskatchewan et le Québec qui utilisent la clause nonobstant pour passer outre à des droits garantis par la Charte jusqu'aux dirigeants politiques qui répriment les journalistes et se fustigent

mutuellement, nous constatons à quel point notre démocratie peut être fragile.

Pourtant, notre obligation en tant que membres du personnel enseignant et éducatif demeure forte. En ce moment et dans l'avenir, nous pouvons soutenir notre démocratie et les valeurs qu'elle défend, soit l'égalité, la dignité, la justice, la primauté du droit, etc. Bien que cela puisse être difficile, il existe des outils à notre disposition, comme <https://parlonspoli.ca/> ou <https://electionsetdemocratie.ca/>, pour aider à établir des espaces équitables, sûrs et respectueux dans nos salles de classe qui permettent aux élèves de discuter et d'apprendre sans tomber dans le piège « nous et eux ». Ces outils apportent une aide en fournissant les compétences nécessaires pour participer à des échanges significatifs mais difficiles qui renforcent notre compréhension mutuelle et celle du monde qui nous entoure.

Solidairement,

Yves Durocher
Président

Joyeuses fêtes!



Le Bureau et le personnel de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario se joignent à vous pour reconnaître le renouvellement qui éclaire les dernières semaines de l'année. Tandis que nous célébrons, nous pensons aussi aux personnes qui n'auront pas cette chance. Soyons donc une source de soutien, de réconfort et de bienveillance mutuels en cette période des fêtes et tout au long de la nouvelle année.

Dans l'esprit du partage, au lieu d'envoyer des cartes de vœux,

le président Yves Durocher

a choisi de faire un don à Maison Interlude.

Yves Durocher
Yves Durocher
Président

Scott Perkin
Scott Perkin
Secrétaire-trésorier



Prix spécial de reconnaissance de la FEO 2024



La période de mise en candidature ouvrira le 15 janvier et se terminera le 31 mars 2024.

Pour de plus amples information et pour le formulaire de nomination, visitez <https://www.otffeo.on.ca/fr/promotion-de-la-profession/prix-special-de-reconnaissance-de-la-feo/>

Les félicitations sont de mise!

La période des fêtes s'accompagne toujours d'un sentiment de fin et de renouveau. À la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ce sentiment se fera sentir encore davantage cette année, puisque Scott Perkin, notre secrétaire-trésorier, prendra sa retraite le 31 décembre 2023.

Nous tenons à remercier notre ami Scott d'avoir été au service du personnel enseignant de l'Ontario. Sa sagesse, son esprit, ses conseils et son solide leadership discret nous manqueront. Scott a commencé à servir le personnel enseignant en 1996 et a passé 15 ans au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, puis 12 ans à la FEO. Nous lui souhaitons une très heureuse retraite.

Nous souhaitons la bienvenue à Ian Pettigrew, qui deviendra le 9^e secrétaire-trésorier de la FEO.

Félicitations!

Yves Durocher





Scott Perkin

Un message du secrétaire-trésorier de la FEO

À l'approche de la pause des fêtes de l'année scolaire, la FEO continue de défendre les intérêts du personnel enseignant de l'Ontario sur de nombreux fronts.

La décision récemment rendue par la Cour d'appel, qui maintient le test de compétences en mathématiques (TCM) adopté par le gouvernement en 2019, est très décevante. Cela crée un obstacle supplémentaire pour les candidates et les candidats à l'enseignement qui veulent faire carrière dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario. Le Conseil des candidates et des candidats à l'enseignement de l'Ontario (CCEO), qui a contesté avec succès ce test inutile devant un tribunal inférieur, doit être félicité pour son opposition au gouvernement actuel et à sa politique malavisée en matière d'éducation.

que les nouvelles et nouveaux diplômés en enseignement vivent de l'incertitude concernant le TCM, la FEO poursuit son travail auprès du Ministère et des autres parties intéressées pour relever les défis de l'offre et de la demande en personnel enseignant. Ce travail découle des engagements pris au début de l'année par la FEO et le ministère

de l'Éducation envers la mise en œuvre opportune des solutions recensées au cours de l'année scolaire 2023-2024 pour résoudre les problèmes de dotation en personnel avec lesquels notre système d'enseignement est toujours aux prises. Une table d'action et un comité directeur correspondant se réunissent depuis mars pour prendre des décisions éclairées par des données probantes et fondées sur les données recueillies au cours de l'été.

En prenant ma retraite, je sais que la FEO sera entre très bonnes mains avec le nouveau secrétaire-trésorier, Ian S. Pettigrew. J'ai été privilégié de servir le personnel enseignant de l'Ontario depuis 27 ans (à la FEO et auparavant au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario), et je souhaite à la FEO et à ses filiales le meilleur succès dans la promotion et le soutien de l'éducation financée par les fonds publics en Ontario!

Solidairement,

Scott Perkin
Secrétaire-trésorier

Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Barbara Klucznik-Widajewicz, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne-Marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Anne St-Arneault, et Annie Turcotte.

Beaucoup d'entre nous se souviennent certainement de l'endroit où elles et ils se trouvaient en ce jour fatidique. Le 6 décembre 1989, un tireur isolé a fait irruption dans un cours de génie à l'École polytechnique de Montréal pour assassiner 14 femmes et en blesser 14 autres au nom de la « lutte contre le féminisme ».

Plus de 30 ans plus tard, nous sommes encore témoins de violence contre les femmes. Les taux de violence touchent de façon disproportionnée les femmes marginalisées, en particulier les femmes transgenres, les femmes autochtones, les femmes noires, les travailleuses du sexe et les femmes handicapées.

Plus de trois décennies plus tard, nous nous efforçons toujours de bâtir un monde sans violence fondée sur le sexe. En tant que membres de la profession enseignante, nous avons la possibilité d'encourager les changements dans nos salles de classe. Nous pouvons interrompre les discours, les idées et les croyances qui ciblent les femmes. Notre Fédération est déterminée à mettre fin au sexisme et à la violence fondée sur le sexe.



Quelle est votre cyber-hygiène?

Vous ne connaissez peut-être pas le terme « cyber-hygiène », mais c'est une notion que tout le monde devrait déjà incorporer dans sa vie professionnelle ET personnelle. La cyber-hygiène est définie comme l'ensemble des pratiques régulières que suivent les organisations et les personnes pour assurer la santé et la sécurité des usagères et des usagers, des appareils, des réseaux et des données. Elle vise à garder les données sensibles en sécurité et à les protéger contre les attaques malveillantes. La pratique d'une bonne hygiène buccale quotidienne pour éviter les caries et les maladies des gencives est une bonne analogie.

Cependant, contrairement à l'hygiène buccale, qui comporte un nombre limité de procédures établies (brossage des dents, soie dentaire, rince-bouche et visites régulières chez le dentiste), il serait impossible de donner une liste exhaustive des dangers évolutifs et des mesures à prendre pour les éviter dans le monde numérique. La liste suivante vise à vous sensibiliser et à proposer certaines stratégies que vous pouvez utiliser dès maintenant pour éviter les cyberattaques.

Sécurité des mots de Pa\$\$s

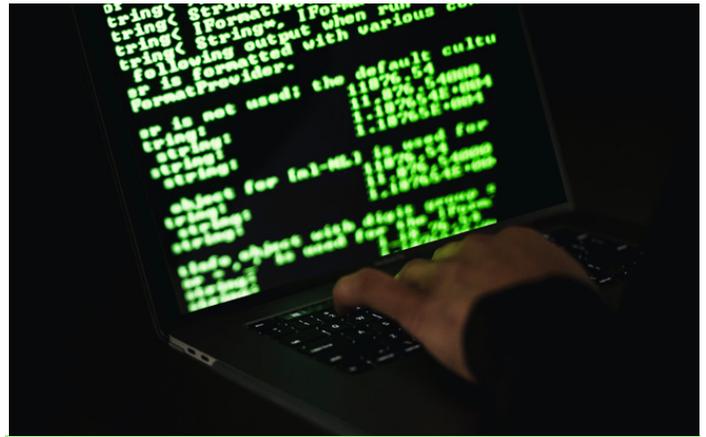
Les mots de passe devraient être longs et complexes (envisagez des PHRASES DE PASSE plutôt que des MOTS de passe), et ils devraient être uniques pour chaque compte. Pensez à modifier souvent vos mots de passe, conservez-les toujours dans un lieu sûr et ne les partagez jamais. Changez immédiatement votre mot de passe si vous soupçonnez qu'il a été compromis.

Logiciel antivirus

Il s'agit d'un élément essentiel de la cyber-hygiène générale. Vous devez installer et tenir à jour un logiciel antivirus et anti-maliciels pour analyser tous vos fichiers, mettre en quarantaine les fichiers suspects et, au besoin, supprimer les fichiers malveillants. Tenez à jour toutes les applications, tous les logiciels et tous les systèmes d'exploitation, ce qui comprend normalement des mises à jour critiques et des rustines (patch) pour prévenir les cyberattaques. Installez uniquement des logiciels provenant de sites sûrs.

Authentification multifacteur

Lorsque cela est possible, envisagez l'authentification multifacteur (AMF) pour vos comptes en ligne, en particulier les comptes comportant des renseignements personnels sensibles, par exemple pour vos finances ou vos courriels.



« La première étape pour surmonter un défi consiste à l'identifier. Une fois que vous savez à quoi vous avez affaire, vous pouvez commencer à établir un plan pour le surmonter. »

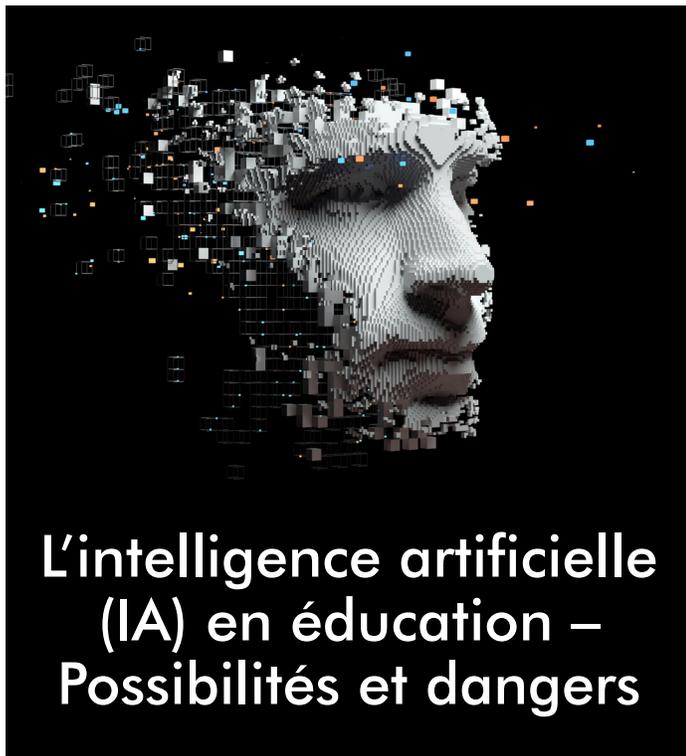
L'AMF comprend normalement un mot de passe et l'envoi d'un code à un autre appareil (téléphone cellulaire) ou compte pour vérifier votre identité et vous accorder ou vous refuser l'accès.

Divulgaration de renseignements personnels

La participation à des jeux-questionnaires en ligne inoffensifs en apparence et l'utilisation de logiciels et d'applications de transformation d'images en ligne peuvent servir à divulguer des renseignements personnels qui peuvent être utilisés pour accéder à vos comptes en ligne.

Vigilance

Si ça semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas! Les fraudeurs envoient des messages conçus pour amener leurs victimes à télécharger des virus ou pour avoir accès à des renseignements sensibles en offrant un prix gratuit, en signalant un « problème » avec leur compte ou en leur demandant de cliquer sur un lien (hameçonnage). Ils suscitent un sentiment d'urgence ou la peur pour exercer des pressions sur leurs victimes et les inciter à répondre rapidement au moyen de courriels, de textos ou d'appels téléphoniques non sollicités. Vous devriez être toujours en mesure de vérifier la source d'un message; si vous ne savez pas qui a envoyé le message, vous devriez le traiter comme une fraude potentielle. Il est toujours bon de solliciter un deuxième avis pour aider à reconnaître une fraude. En cas de doute, ne répondez pas immédiatement! Si vous pouvez vérifier à partir d'autres sources le numéro de téléphone public de la compagnie, téléphonez à la compagnie (présumée) et demandez à parler avec une représentante officielle ou un représentant officiel.



L'intelligence artificielle (IA) en éducation – Possibilités et dangers

Full disclosure: Cet article n'a pas été rédigé par l'IA, mais bien par des êtres humains.

Voici un défi pour vous : Pouvez-vous nommer une avancée technologique récente, qualifiée à la fois d'innovatrice et de perturbante au cours des dernières années? Le téléphone intelligent en 2006? La réalité augmentée/virtuelle? Les deux réponses sont bonnes, mais aucune de ces innovations n'a connu l'expansion accélérée et l'ampleur de l'IA.

Par exemple, ChatGPT aurait atteint le million d'utilisateurs et d'utilisatrices à peine cinq jours après son lancement en 2022, alors qu'Instagram a mis deux mois et demi avant d'atteindre ce seuil. Il n'y a clairement pas de retour en arrière. Les risques et les avantages de l'IA sont tout aussi importants les uns que les autres. D'une part, l'IA peut faciliter les tâches courantes et transformer les tâches quotidiennes en divertissement. D'autre part, elle peut remplacer la main-d'œuvre et menacer la sécurité d'emploi.

La version actuelle et les prochaines versions de l'IA auront probablement un impact disproportionné sur de nombreux métiers et sur un grand nombre de travailleuses et travailleurs, y compris sur la profession enseignante; certains aspects seront plus perturbés que d'autres. En traversant ces changements, pourrions-nous mesurer, ou même prévoir, toute l'ampleur des répercussions de cette technologie?

Nous sommes d'accord avec l'article récemment publié par l'ASCD, selon lequel la technologie n'est pas intrinsèquement bonne ou mauvaise.

Cependant, comme l'IA est une invention humaine, nous ne devons pas oublier qu'elle est soumise aux biais de ses créatrices et créateurs. Ce ne sont pas là de simples questions mécaniques sur son utilisation, mais bien des questions éthiques et lourdes de valeurs.

Peut-être que la façon la plus responsable de procéder consisterait en partie à avoir conscience du fait que, si nous sommes relativement libres de choisir d'exploiter OpenIA dans notre pratique et dans notre vie, nous ne sommes pas à l'abri des conséquences de ce choix, qu'elles soient imprévues ou involontaires. Autrement dit, comme l'a déjà fait observer Stephen R. Covey, « lorsqu'on prend une extrémité d'un bâton, on en prend aussi l'autre ».

2024

OTF/FEO OTIP RAEQ

Proposer la candidature d'une enseignante ou d'un enseignant dans l'une des trois catégories suivantes : « élémentaire », « secondaire » et « personnel enseignant débutant » comptant moins de cinq années d'enseignement.

La période de mise en candidature ouvre le 15 janvier 2024 et se termine le 31 mars 2024.

Les récipiendaires reçoivent un prix personnel de 1 000 \$ et un certificat de reconnaissance.

PRI D'ENSEIGNEMENT DU RAEQ

Pour proposer une candidature, visitez teachingawards.ca/fr